

# DOSSIER DE PRESSE

## ABCDS - Oujda

### **OUJDA, TINZAOUATEN, CALAIS**

**lieux d'attente, refoulement et répression des migrants**

**MARDI 8 AVRIL 2008**  
**Salle St Bruno**

Rencontre – débat à l’initiative des associations ABCDS, ATMF, CCFD, CIMADE, FASTI, FTICR, GISTI, IDD, MIGREUROP, MRAP dans le cadre de la tournée européenne de Hicham Baraka, Président de l’association ABCDS à Oujda – Maroc.

Contact : 01 43 27 87 81 – [contact@migreurop.org](mailto:contact@migreurop.org)

## Sommaire du dossier de presse ABCDS - Oujda

- 1- WOOD Rebecca, Conference on sub-Saharan migrants marooned in Morocco, 20 March 2008, IRR sur <http://www.irr.org.uk>.....p3
- 2- Entretien avec Hicham Baraka – Président de l’ABCDS 24 février 2008 Source : Brahim Mokhliss, Migrants subsahariens : Ce ping-pong humain entre le Maroc et l’Algérie – *lereporter.ma*, 24 février 2008.....p5
- 3- MOKHLISS Brahim, Migrants subsahariens : Ce ping-pong humain entre le Maroc et l’Algérie, *lereporter*, 24 février 2008.....p7
- 4- Appel à mobilisation contre les rafles au Maroc, février 2008 par Comité de suivi de la Conférence euro-africaine non gouvernementale publié le 11 février 2008 .....p12
- 5- Appel à solidarité Hicham Baraka concernant rafles janvier 2008.....p13
- 6- Communiqué - Morts par balle à Laayoune, maltraitements et refoulements massifs à Oujda : Les dérives de la chasse aux migrants au nom de la protection des frontières de l’Europe, Comité de suivi de la Conférence euro-africaine non gouvernementale, août 2007.....p14
- 7- MARECHAUD Cerise, Oujda, carrefour des exilés, *TelQuel*, 3 février 2007.....p16
- 8- MOKHLISS Brahim, Les déboires des subsahariens en situation irrégulière, *Lereporter.ma*, 15 janvier 2007.....p19
- 9- Message de H. Baraka sur la liste [manifeste-euroafricain], 14 janvier 2007.....p20
- 10- RODIER Claire (présidente du réseau Migreurop), La traque des clandestins est ouverte au Maroc : L’Europe sous-traite sa lutte contre l’immigration illégale au-delà de ses frontières, en Afrique du Nord, *Le Monde*, édition du 13 janvier 2007.....p21
- 10- NOURI Ziad, Campus universitaire d’Oujda : le calvaire des Subsahariens, <http://www.blogg.org/admin/> *Libération*, 03 janvier 2007.....p22
- 11- RAHMANI Mimoun (secrétaire général adjoint d’Attac Maroc), Rapport sur la situation à Oujda du 23 au 29 décembre 2006, 29 décembre 2006.....p23
- 12- Communiqué de l’AMDH section d’Oujda, 25 décembre 2006.....p24

# Conference on sub-Saharan migrants marooned in Morocco

By Rebecca Wood

20 March 2008, 1:00pm

**A conference is to be held in London on 1 April to launch a campaign about sub-Saharan African migrants in a precarious state of limbo in Morocco, which acts as a border policeman for the EU.**

**THE** organiser of the conference is Fatiha Hajjat who has a unique insight into what it is like to be a migrant. Her father migrated from Morocco to France in search of work and a better life. He found both, but also the racism and xenophobia of his adopted homeland of France.

Now Fatiha works on behalf of sub-Saharan African migrants who, for one reason or another, find themselves in Morocco, repelled from European migration by increasingly militarised and draconian border controls and unable or unwilling to return to their countries of origin. Here, despite the generosity of most Moroccans, migrants still fall prey to easy stereotyping, one Moroccan newspaper infamously referring to migrants as 'black locusts' invading Morocco[1]. Unable to regularise their status, most remain in a form of illegal limbo. They are the living results of the shifting geo-politics of the twenty-first century and Morocco, like other northern African countries, is becoming the proving ground for this host of complex and competing pressures.

It is widely acknowledged that the number of migrants attempting to reach Europe has been on the increase. Yet media images of 'avalanches' and 'tsunamis' of migrating people are not reflective of figures which hover around the lower end of tens of thousands of people attempting to reach European shores each year[2]. Fleeing for their lives as refugees or in search of a better life away from the wars, conflicts or relative poverty of their home country, these people collide with the political complexities of the European state. For Europe simultaneously encourages the flow of 'highly skilled migrants' whilst paying scant regard to the impact that this outflow of skilled labour has on the developing countries from which they depart. At the same time, it erects a plethora of increasingly militarised, technologically sophisticated border control regimes to repel 'illegal migrants', increasingly 'outsources' border control to ill-equipped and under-regulated third countries, and habitually reneges on the tenets of the refugee and human rights legislation it has been at the forefront of developing.

## Why the conference

Fatiha Hajjat is the UK based coordinator for ABCDS (Association Beni Znassen Pour La Culture, Le Développement et La Solidarité), a non-governmental organisation based in Oujda, Morocco which has, for the past three years, been active in providing humanitarian and legal assistance to sub-Saharan migrants in transit in north-eastern Morocco. She says that, for an organisation like ABCDS, the shift in migration patterns through and to Morocco over the past few years has seen a sudden and dramatic increase in the kinds of people who are destitute and in need of their assistance, but who remain largely invisible to the Moroccan authorities and to the EU states whose rigid border policies contribute to their plight.

According to ABCDS, the situation of these migrants, in the eastern region of Morocco who live in makeshift camps in woods, caverns and derelict houses, is becoming increasingly difficult and living conditions are barely tolerable. Sub-zero temperatures in the winter and soaring heat in the summer, combined with a semi-desert environment, difficulty accessing food and water and their vulnerability to criminal gangs leaves many migrants in an extremely 'precarious condition', says Hicham Baraka, president of ABCDS[3]. He ties these tales of destitution and desperation to the 'sub-contracting' job the EU calls on countries like Morocco to undertake, and says that, 'This "sub-contracting" aims to

conceal [the EU's] responsibility with regard to all the consequences of closing and militarising its borders, particularly in relation to the suffering and the substantial violations of the rights and physical dignity of migrants both in Morocco and during their attempts to reach Europe.' ABCDS has seen a marked increase in mass arrests of illegal migrants 'each time a European official visits Morocco or when Morocco is invited to a meeting', says Baraka, as 'Morocco tries to show its good "will" and its "commitment" to playing the full role of the European Union's border guard'.[4]

Fatiha voices the frustration of these Moroccan organisations whose work on the frontlines remains largely unrecognised in the wider European debate on migration. In an attempt to, as Fatiha says, 'bring the humanity back into the debate', ABCDS and Migrant Rights Network, with the support of the Hamburg-based organisation Stiftung-do, have organised a path-breaking conference on the issue of migrants, human rights and the new EU borders. Driven by a sense of outrage at the way in which these migrants are demonised in the media, the conference organisers hope to raise awareness of the human impact of European border policies through a combination of filmed testimonials and talks by leading experts in the field. They also hope to raise awareness of the degree to which third countries, such as Morocco, are being expected to shoulder the burden of the EU's tougher migration policies. In particular, they hope that the unique perspective and experiences of ABCDS, a key non-governmental organisation from Morocco, and the contribution from their president, Hicham Baraka, who is travelling from Morocco, will provide a glimpse of the reality of life for those migrants caught in a game of 'human tennis' between Europe, transit countries like Morocco and their countries of origin[5].

ABCDS and Migrant Rights Network are hosting the conference, entitled '[Migration and Human Rights: The War Against Migrants at EU New Borders](#)', to raise awareness of sub-Saharan migrants in transit in Morocco. It is being held on 1 April 2008 at the Amnesty International Human Rights Action Centre in London. The conference in London will represent the opening salvo in a European-wide campaign which will see further meetings and conferences in France, Germany and Belgium. For more information, and to register for the conference, contact Fatiha Hajjat, ABCDS Coordinator London on [abcdslondon@gmail.com](mailto:abcdslondon@gmail.com) or call on 07883 478 787.

[1] Cited in '[Morocco: From Emigration Country to Africa's Migration Passage to Europe](#)', Migration Information Source. [2] See Liz Fekete, 'The 'Mediterranean Solution': rescinding the rights of boat people', *European Race Bulletin* (No. 56, 2006), p. 4. [3] Barhim Mokhliss, 'Sub-Saharan Migrants: Human tennis between Morocco and Algeria', *Le Reporter*, no. 450, 21 February 2008. [4] Barhim Mokhliss, 'Interview with Hicham Baraka, President of ABCDS', *Le Reporter*, no. 450, 21 February 2008. [5] Barhim Mokhliss, 'Sub-Saharan Migrants: Human tennis between Morocco and Algeria', *Le Reporter*, no. 450, 21 February 2008.

The Institute of Race Relations is precluded from expressing a corporate view: any opinions expressed are therefore those of the authors.

Source : IRR, <http://www.irr.org.uk/2008/march/ha000033.html>

## **Entretien avec Hicham Baraka – Président de l'ABCDS 24 février 2008**

Source : "Migrants subsahariens : Ce ping-pong humain entre le Maroc et l'Algérie", [www.lereporter.ma](http://www.lereporter.ma), 24 février 2008

### **« Le Maroc joue le rôle de garde frontières de l'Europe »**

L'Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité (ABCDS) est reconnue sur le plan international, malgré son jeune âge (créée en 2005) comme une référence en matière de travail de terrain auprès des migrants. Son président, Hicham Baraka dévoile les rouages de la migration des subsahariens au Maroc.

### ***A combien estimez-vous le nombre de subsahariens arrêtés par les autorités marocaines ?***

Il faut signaler que depuis le 19 janvier 2008, les forces de l'ordre effectuent des opérations de contrôle et d'arrestation systématiques de migrants subsahariens. Selon nos estimations, plus de 500 personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes et refoulées aux frontières algériennes. Selon les témoignages recueillis auprès des personnes concernées, des policiers en civil quadrillaient les quartiers populaires et procédaient à l'arrestation des subsahariens qui se trouvent dans et devant leurs maisons, dans les marchés, aux arrêts de bus, devant les commerces, dans la rue... Les personnes arrêtées sont conduites au commissariat où les forces de l'ordre contrôlent leur identité et procèdent alors à une opération de « tri ». Les personnes en possession de papiers d'identité sont « relâchées » et les autres sont aussitôt refoulées vers la frontière algérienne.

### ***Quelles sont les villes ou les régions les plus touchées par ces arrestations ?***

Les régions les plus touchées par ces arrestations sont Rabat, Casablanca, Laàyoune et Oujda. Ces arrestations ont-elles régulièrement lieu ou s'agit-il de campagnes qui sont menées de temps à autre ?

Ces arrestations sont devenues banales. Elles s'intensifient à chaque fois qu'il y a un responsable européen en visite au Maroc ou un meeting où le Maroc est invité. Ces campagnes répondent à une politique pour laquelle a opté le Maroc dans le but de satisfaire des exigences européennes. A chaque occasion, le Maroc essaye de montrer sa bonne « volonté » et son « engagement » à jouer pleinement le rôle de garde frontière de l'UE.

### ***Et comment sont traités ces subsahariens ?***

Les migrants sont arrêtés sans aucun respect de leurs droits et de leur intégrité physique, qu'ils soient détenteurs d'un document ou qu'ils soient sans-papiers. S'ajoutent à cela les conditions inhumaines dans lesquelles ils sont conduits à Oujda (menottés, sans eau ou nourriture). Leur refoulement aux frontières est également plein de risques. Heureusement qu'il y a de moins en moins de femmes et d'enfants parmi les refoulés. Je note que les autorités marocaines font un peu plus attention et qu'il y a des améliorations en comparaison avec les opérations de refoulement massif du 23 décembre 2006, par exemple.

### ***Selon vous, que faut-il faire pour résoudre ce problème de migration illégale ?***

Le traitement sécuritaire des flux migratoires ne résoudra jamais le problème. Au contraire, cela n'engendre que plus de morts. Il faut revoir les politiques d'immigration afin qu'elles soient fondées sur le respect des droits humains. La migration est un phénomène social mondial qui comporte ses aspects positifs et négatifs, tant pour les pays d'origine, les pays de transit que pour les pays d'accueil. Le respect des droits humains peut contribuer au rapprochement des peuples, à plus de justice et de solidarité entre les sociétés. Dans le cadre de cette volonté, l'ABCDS cherche à contribuer à la recherche de solutions durables qui sont fondées sur le respect mutuel et la solidarité, aux problèmes liés à la migration. Ainsi, le rapport de l'ABCDS pour ses 3 ans d'action et de travail de terrain au quotidien auprès des migrants, soulignera certains faits et pratiques que l'Association a observés et analysés soigneusement. Ce rapport verra le jour très prochainement.

### ***Quel est le rôle du HCR dans tout cela ?***

Il faut signaler que la mobilisation des ONG et du HCR lors des arrestations a fait libérer les personnes qui étaient en détention d'un récépissé montrant qu'ils étaient des réfugiés reconnus. Mais, il y avait quand même un nombre de demandeurs d'asile qui étaient refoulés. Il y a des subsahariens, et maintenant aussi des ONG qui critiquent le manque d'action du HCR, qu'en pensez-vous ?

Le HCR au Maroc n'est visiblement pas en mesure d'assurer la protection effective des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ces pauvres gens qui ont été contraints de fuir les guerres et les conflits, se trouvent au Maroc face à une situation plus dure que celle laissée dans leur pays d'origine. Au lieu de trouver la paix et la sécurité, ils font l'objet d'arrestations et de refoulement. Nous exigeons que le HCR soit au service des réfugiés et des demandeurs d'asile et non pas au service des Etats qui le financent.

Que reprochez-vous à l'Union Européenne dans le traitement de ce problème d'immigration ?

La situation des migrants subsahariens au Maroc et dans la région de l'oriental en particulier, ne peut être traitée indépendamment des politiques européennes relatives à l'immigration. En effet, l'UE exerce des pressions importantes sur le Maroc dans le but de « sous-traiter » le contrôle de ses propres frontières. Une « sous-traitance » qui vise à masquer les responsabilités sur toutes les conséquences de la fermeture et la militarisation de ses frontières. Notamment par rapport aux souffrances, aux atteintes importantes aux droits et à l'intégrité physique dont les migrants sont victimes aussi bien au Maroc que lors de leur tentative de passage vers l'Europe.

### ***Que proposez-vous concrètement ?***

L'ABCDS est convaincue qu'une gestion toujours plus sécuritaire des flux migratoires ne peut qu'entraîner davantage de drames humains, sans pour autant permettre d'atteindre l'objectif escompté par les Etats européens de contenir les flux migratoires. Il faut respecter les droits humains fondamentaux et remettre la dimension humaine au cœur des politiques migratoires. S'il y a plus de deux millions de Marocains qui vivent en Europe et que le Maroc cherche à ce que leurs droits soient mieux protégés à l'étranger, il doit mettre en œuvre des mécanismes visant à respecter les droits des étrangers qui sont sur son territoire. Car, en agissant autrement, il perd de crédibilité dans la défense de ses ressortissants dans leurs pays d'accueil. Nous demandons que les droits individuels et sociaux des migrants soient garantis de la même façon que ceux des « nationaux » à l'étranger.

Vous défendez constamment les migrants subsahariens avec qui vous êtes en contact.

Pourquoi vous accrochez-vous à ce dossier ?

Les migrants sont des personnes qui ont une force incroyable qui leur permet de survivre et de garder des valeurs humaines dans des situations inhumaines. La plupart d'entre eux ont été contraints de se séparer de leurs familles pendant de longues périodes, de quitter leur domicile et leur pays à cause de la persécution ou de la guerre, de fuir la pauvreté et le manque de perspective future. Ils sont victimes d'injustices dans leur pays. On ne peut leur reprocher de rechercher davantage de sécurité ainsi qu'une vie meilleure. Pour la plupart d'entre eux, l'immigration n'est pas un choix. *Et qu'est-ce que vous demandez ?*

L'ABCDS au nom de tous les migrants coincés à Oujda, exige le respect absolu de leurs droits fondamentaux et en premier lieu du droit à la libre circulation. Les murs matériels ou immatériels qui entravent la circulation des personnes et les échanges entre les êtres humains, qui font que, selon le pays où l'on est né, les droits ne sont pas les mêmes pour tous, doivent tomber. Il n'est pas acceptable que des personnes restent dans des zones de non-droit et cantonnées dans des conditions de vie précaires et inacceptables.

## **Migrants subsahariens : Ce ping-pong humain entre le Maroc et l'Algérie**

*Lereporter*, 24 février 2008

**Depuis un certain temps, les autorités marocaines procèdent à l'arrestation des subsahariens considérés comme des sans papiers au Maroc. Mais, une fois arrêtés et renvoyés à la frontière Est du pays, ils reviennent aussitôt...**

DANS différentes villes : Rabat, Casablanca, Nador, Laayoune, Tétouan, Fès, Oujda, la police rafle les migrants subsahariens dans et devant leurs maisons, dans les marchés, dans les rues et ruelles... Il s'agit d'une « véritable chasse », dénoncent les associations qui défendent les migrants subsahariens en transit au Maroc.

Arrêtés, ces subsahariens sont ensuite transférés vers la ville d'Oujda. C'est pourquoi, cette ville de l'orient connaît la plus grande concentration de subsahariens. De là, ils sont dirigés vers leur point d'entrée initial, vers les frontières maroco-algériennes. Or, une fois refoulés du Maroc vers l'Algérie, ces migrants sont aussitôt chassés par les autorités algériennes, parfois à coup de fusil. Ils reviennent systématiquement vers Oujda. A tel point que certains évoquent en l'occurrence un véritable « ping-pong humain » entre l'Algérie et le Maroc.

Les migrants subsahariens vivent dans les bois, dans des quartiers périphériques, dans des sites déserts où les conditions d'hygiène laissent à désirer. C'est le cas notamment d'un terrain vague jouxtant le campus universitaire d'Oujda. C'est le cas également de plusieurs villages non loin d'Oujda.

Après la multiplication des descentes des forces de l'ordre près du campus, la majorité des migrants se sont retirés dans un site qui se situe à 7 km de la ville d'Oujda sur la route du poste frontalier (Zouj Bghale) vers les frontières maroco-algériennes. Vu la nature du relief, c'est là une région marquée par l'existence de cavernes naturelles et de maisons abandonnées qui servent de refuges sûrs aux migrants. Ces derniers appellent d'ailleurs ces gîtes les « tranquillos ».

Par ailleurs, régulièrement, la police opère des rafles à l'intérieur même de la ville d'Oujda. Les personnes arrêtées sont conduites au commissariat central de la ville. Ce que les migrants qualifient de « cellule de refoulement ».

« Après une rafle d'un nombre important de subsahariens, nous expliquent des membres de l'ABCDS (Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité) qui vient en aide aux migrants, la police les déporte le soir vers la frontière algérienne, pourtant fermée depuis des années, au mépris de la loi marocaine qui interdit les expulsions massives et exige l'examen des dossiers des personnes refoulées, au cas par cas ».

C'est pourquoi l'ABCDS a tiré la sonnette d'alarme. L'association estime qu'avec les conditions météorologiques actuelles, notamment le froid glacial et la pluie, les migrants sont en danger. « Notre ONG a dépensé tout ce qu'elle avait comme moyens pour venir en aide aux migrants. Nous craignons aujourd'hui qu'il y ait des morts parmi eux », insiste Hicham Baraka, président de l'ABCDS. Et d'ajouter : « nous nous préoccupons particulièrement de la précarité de la situation dans laquelle vivent de nombreux migrants. Nous essayons avec des hommes et des femmes de bonne volonté d'assurer une aide alimentaire d'urgence que l'association achemine vers les migrants dans leurs multiples points de concentration ».

Selon les statistiques actuelles de l'association, qui est d'ailleurs en train de préparer un rapport détaillé sur la situation des migrants, le nombre de subsahariens se trouvant à proximité d'Oujda se situe entre 900 et 1000 personnes. S'ajoutent à ce chiffre plus de 500 autres subsahariens de différentes nationalités refoulés ces derniers jours. Selon l'ABCDS, la situation des migrants subsahariens dans la région orientale est de plus en plus difficile et les conditions de vie sont à la limite du supportable.

« Les migrants sont obligés de traverser un dangereux "no man's land". Cette zone frontalière est une terre semi désertique sans eau, nourriture ou abri. Les variations thermiques auxquelles sont exposés les migrants sont extrêmes, de -6°C en hiver à 43°C en été. Cette zone se caractérise par le trafic de personnes et de marchandises, ainsi que par la présence de bandes criminelles qui

n'hésitent pas à agresser les migrants pour les dépouiller des quelques biens qu'ils ont sur eux », précisent Hicham Baraka.

En attendant de tenter leur chance de transiter vers « l'Eldorado » européen, les migrants subsahariens se « débrouillent » pour trouver à manger. Ils recourent à la mendicité, à des travaux informels... Ils ne cherchent pas seulement à se nourrir, mais aussi à collecter de l'argent qui leur permettrait de poursuivre le voyage.

Auparavant, les subsahariens ne restaient à Oujda que quelques semaines avant de reprendre la route vers le nord, vers les forêts de Gourougou et Belyounech, ou vers Rabat, ou encore vers le Sahara marocain, à Laâyoune, pour gagner les îles Canaries.

Après les événements de Ceuta et Melilla de septembre 2005, les migrants ayant fui les forêts de Tétouan et de Nador, ont été placés sous surveillance à travers un important dispositif des forces de l'ordre. Ils se sont donc repliés vers Oujda. De la sorte, la durée d'attente dans la capitale de l'oriental est devenue de plus en plus longue.

Pourchassés partout, les migrants subsahariens ne savent plus quoi faire. Ils disent ne plus pouvoir rentrer chez eux, car ils ont tout investi et sacrifié pour se rendre en Europe. En plus, soulignent-ils, ils ont honte d'affronter les membres de la famille et les amis en cas d'échec de leur longue traversée.

« Ils ne peuvent pas rester, ils n'ont aucun moyen de survivre. Ils dépendent de la générosité de la population. Le Maroc n'est pas leur destination, mais ils ne peuvent plus avancer... Telle est la situation de centaines de migrants coincés à Oujda », expliquent les responsables de l'ABCDS.

#### **Vains efforts des pouvoirs publics**

Selon les informations dont dispose l'ABCDS qui est en contact direct avec les subsahariens de la région d'Oujda, les départs organisés par les autorités marocaines de temps à autre des migrants, par avion, vers leurs pays d'origine, ne résout pas le problème.

Plusieurs personnes qui ont été rapatriées par les autorités marocaines reviennent au Maroc. Pire, ils reviennent en compagnie d'autres migrants. « Une fois le migrant rentré chez-lui, il est déshonoré par sa famille qui a beaucoup investi pour son émigration. C'est une honte d'affronter sa famille et ses amis « les mains vides ». Alors pour se racheter, le migrant reviendra avec 10 autres personnes. Il va leur servir de guide puisqu'il connaît parfaitement les routes migratoires. Ainsi, il arrive plus facilement à se faire payer une nouvelle tentative d'émigration », explique l'ABCDS.

Les migrants qui sont refoulés vers les frontières reviennent donc fréquemment à Oujda. Quand l'armée algérienne ne les repousse pas par des tirs de sommation vers le Maroc, ils s'entassent dans la région de Maghnia dans des conditions aussi précaires qu'au Maroc, voire pires. Puis ils tentent de revenir au Maroc.

Pour eux, les conditions au Maroc sont meilleures qu'à Maghnia où vit un grand nombre de migrants et où les rivalités entre communautés et les affrontements menacent d'être à chaque fois plus violentes.

Selon les statistiques de l'ABCDS, qui seront publiées prochainement dans un rapport récapitulatif trois ans d'activité de l'association, 97% des personnes refoulées aux frontières maroco-algériennes reviennent à Oujda. De là, elles continuent leur route vers leurs habitations habituelles. Car la proximité géographique d'Oujda avec l'Algérie (à moins de 15 Km), la rend facilement accessible.

Nos contacts avec quelques migrants du camp de Maghnia qui ont sollicité notre aide, précise l'ABCDS, révèlent la présence d'un grand nombre de migrants venus d'Afrique subsaharienne, voire de l'Asie (Inde, Pakistan...) et que certains migrants ont passé et repassé jusqu'à trente fois cette frontière.



## **Organisation**

Les migrants subsahariens vivent regroupés selon différentes communautés. A la tête de chaque communauté, il y a un chairman. Tous vivent de la générosité de la population. Il y en a qui reçoivent des aides de leurs familles ou de leurs amis.

### **Les « Tranquillos »**

Les tranquillos sont des cavernes naturelles, des fermes ou des maisons désaffectées aux abords de la ville d'Oujda, qui sont squattées par les migrants. Il s'agit parfois simplement d'espaces aménagés dans les forêts sous forme de tentes servant comme abris de fortune. Il y a deux types de tranquillos. Le Tranquillo fixe qui est un lieu fixe et protégé des descentes des forces de l'ordre. Cela peut-être une maison, un petit village... Le Tranquillo mobile est en revanche un lieu qui change à chaque moment, dès que le chairman du groupe sent que le lieu est repéré. Par exemple, s'il y a une descente de la police dans un tranquillo avoisinant, le chairman transfère son tranquillo vers un autre site plus sûr.

### **Les subsahariens selon la provenance**

La population subsaharienne dans la région orientale se répartit ainsi selon leur pays d'origine : 1. Nigeria : 40 % 2. Cameroun 20,5 % 3. Mali 11% 4. Sénégal 9,2 % 5. Ghana 7,8% 6. République démocratique du Congo 6% 7. Gambie 2,5% 8. Côte-d'Ivoire 1,8% 9. Minorités : 1,2%

Entretien avec Hicham Baraka, président de l'Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité (ABCDS).

### **« Le Maroc joue le rôle de garde frontières de l'Europe »**

L'Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité (ABCDS) est reconnue sur le plan international, malgré son jeune âge (créée en 2005) comme une référence en matière de travail de terrain auprès des migrants. Son président, Hicham Baraka dévoile les rouages de la migration des subsahariens au Maroc.

*A combien estimez-vous le nombre de subsahariens arrêtés par les autorités marocaines ?*

Il faut signaler que depuis le 19 janvier 2008, les forces de l'ordre effectuent des opérations de contrôle et d'arrestation systématiques de migrants subsahariens. Selon nos estimations, plus de 500 personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes et refoulées aux frontières algériennes. Selon les témoignages recueillis auprès des personnes concernées, des policiers en civil quadrillaient les quartiers populaires et procédaient à l'arrestation des subsahariens qui se trouvent dans et devant leurs maisons, dans les marchés, aux arrêts de bus, devant les commerces, dans la rue... Les personnes arrêtées sont conduites au commissariat où les forces de l'ordre contrôlent leur identité et procèdent alors à une opération de « tri ». Les personnes en possession de papiers d'identité sont « relâchées » et les autres sont aussitôt refoulées vers la frontière algérienne. *Quelles sont les villes ou les régions les plus touchées par ces arrestations ?*

Les régions les plus touchées par ces arrestations sont Rabat, Casablanca, Laâyoune et Oujda.

*Ces arrestations ont-elles régulièrement lieu ou s'agit-il de campagnes qui sont menées de temps à autre ?*

Ces arrestations sont devenues banales. Elles s'intensifient à chaque fois qu'il y a un responsable européen en visite au Maroc ou un meeting où le Maroc est invité. Ces campagnes répondent à une politique pour laquelle a opté le Maroc dans le but de satisfaire des exigences européennes. A chaque occasion, le Maroc essaye de montrer sa bonne « volonté » et son « engagement » à jouer pleinement le rôle de garde frontière de l'UE. *Et comment sont traités ces subsahariens ?*

Les migrants sont arrêtés sans aucun respect de leurs droits et de leur intégrité physique, qu'ils soient détenteurs d'un document ou qu'ils soient sans-papiers. S'ajoutent à cela les conditions inhumaines dans lesquelles ils sont conduits à Oujda (menottés, sans eau ou nourriture). Leur refoulement aux frontières est également plein de risques. Heureusement qu'il y a de moins en moins de femmes et d'enfants parmi les refoulés. Je note que les autorités marocaines font un peu plus attention et qu'il y a des améliorations en comparaison avec les opérations de refoulement massif du 23 décembre 2006, par exemple. *Selon vous, que faut-il faire pour résoudre ce problème de migration illégale ?*

Le traitement sécuritaire des flux migratoires ne résoudra jamais le problème. Au contraire, cela n'engendre que plus de morts. Il faut revoir les politiques d'immigration afin qu'elles soient fondées sur le respect des droits humains. La migration est un phénomène social mondial qui comporte ses aspects positifs et négatifs, tant pour les pays d'origine, les pays de transit que pour les pays d'accueil. Le respect des droits humains peut contribuer au rapprochement des peuples, à plus de justice et de solidarité entre les sociétés. Dans le cadre de cette volonté, l'ABCDS cherche à contribuer à la recherche de solutions durables qui sont fondées sur le respect mutuel et la solidarité, aux problèmes liés à la migration. Ainsi, le rapport de l'ABCDS pour ses 3 ans d'action et de travail de terrain au quotidien auprès des migrants, soulignera certains faits et pratiques que l'Association a observés et analysés soigneusement. Ce rapport verra le jour très prochainement.

*Quel est le rôle du HCR dans tout cela ?*

Il faut signaler que la mobilisation des ONG et du HCR lors des arrestations a fait libérer les personnes qui étaient en détention d'un récépissé montrant qu'ils étaient des réfugiés reconnus. Mais, il y avait quand même un nombre de demandeurs d'asile qui étaient refoulés.

*Il y a des subsahariens, et maintenant aussi des ONG qui critiquent le manque d'action du HCR, qu'en pensez-vous ?*

Le HCR au Maroc n'est visiblement pas en mesure d'assurer la protection effective des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ces pauvres gens qui ont été contraints de fuir les guerres et les conflits, se trouvent au Maroc face à une situation plus dure que celle laissée dans leur pays d'origine. Au lieu de trouver la paix et la sécurité, ils font l'objet d'arrestations et de refoulement. Nous exigeons que le HCR soit au service des réfugiés et des demandeurs d'asile et non pas au service des Etats qui le financent.

*Que reprochez-vous à l'Union Européenne dans le traitement de ce problème d'immigration ?*

La situation des migrants subsahariens au Maroc et dans la région de l'oriental en particulier, ne peut être traitée indépendamment des politiques européennes relatives à l'immigration. En effet, l'UE exerce des pressions importantes sur le Maroc dans le but de « sous-traiter » le contrôle de ses propres frontières. Une « sous-traitance » qui vise à masquer les responsabilités sur toutes les conséquences de la fermeture et la militarisation de ses frontières. Notamment par rapport aux souffrances, aux atteintes importantes aux droits et à l'intégrité physique dont les migrants sont victimes aussi bien au Maroc que lors de leur tentative de passage vers l'Europe.

*Que proposez-vous concrètement ?*

L'ABCDS est convaincue qu'une gestion toujours plus sécuritaire des flux migratoires ne peut qu'entraîner davantage de drames humains, sans pour autant permettre d'atteindre l'objectif escompté par les Etats européens de contenir les flux migratoires. Il faut respecter les droits humains fondamentaux et remettre la dimension humaine au cœur des politiques migratoires. S'il y a plus de deux millions de Marocains qui vivent en Europe et que le Maroc cherche à ce que leurs droits soient mieux protégés à l'étranger, il doit mettre en œuvre des mécanismes visant à respecter les droits des étrangers qui sont sur son territoire. Car, en agissant autrement, il perd de crédibilité dans la défense de ses ressortissants dans leurs pays d'accueil. Nous demandons que les droits individuels et sociaux des migrants soient garantis de la même façon que ceux des « nationaux » à l'étranger. *Vous défendez constamment les migrants subsahariens avec qui vous êtes en contact. Pourquoi vous accrochez-vous à ce dossier ?*

Les migrants sont des personnes qui ont une force incroyable qui leur permet de survivre et de garder des valeurs humaines dans des situations inhumaines. La plupart d'entre eux ont été contraints de se séparer de leurs familles pendant de longues périodes, de quitter leur domicile et leur pays à cause de la persécution ou de la guerre, de fuir la pauvreté et le manque de perspective future. Ils sont victimes d'injustices dans leur pays. On ne peut leur reprocher de rechercher davantage de sécurité ainsi qu'une vie meilleure. Pour la plupart d'entre eux, l'immigration n'est pas un choix. *Et qu'est-ce que vous demandez ?*

L'ABCDS au nom de tous les migrants coincés à Oujda, exige le respect absolu de leurs droits fondamentaux et en premier lieu du droit à la libre circulation. Les murs matériels ou immatériels qui entravent la circulation des personnes et les échanges entre les êtres humains, qui font que,

selon le pays où l'on est né, les droits ne sont pas les mêmes pour tous, doivent tomber. Il n'est pas acceptable que des personnes restent dans des zones de non-droit et cantonnées dans des conditions de vie précaires et inacceptables.

### **Les actions du HCR au Maroc**

Le représentant du HCR au Maroc, Johannes van der Klaauw, révèle que cette organisation internationale enregistre au Maroc une moyenne de 100 cas de demandes d'asile par mois durant 2006 et de 60 par mois durant 2007. A fin 2007, moins que 500 cas de demandes d'asile individuelles étaient en cours de traitement (à mi-2006, ce nombre était de 2200 demandes).

Les statistiques qu'il nous a remises relèvent que les demandeurs d'asile proviennent essentiellement de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique et du Congo. Le traitement durant la période allant de fin 2005 à fin 2007 de 3250 cas de demandes d'asile enregistrées en 2005, 2006 et 2007, a conduit à la reconnaissance de 650 réfugiés. D'où un taux de reconnaissance d'environ 20%.

A la fin de 2007, le nombre total des réfugiés au Maroc s'élève à 786 réfugiés, affirme Johannes van der Klaauw.

La plupart des réfugiés sont francophones. Ils habitent dans les centres urbains, essentiellement à Rabat, Salé et à Casablanca. Leur tranche d'âge varie entre 18 et 59 ans. Parmi les réfugiés se trouvent les demandeurs d'asile qui sont, d'après le responsable du HCR, certainement le groupe le plus important avec un taux de 80%. Le nombre de femmes est d'environ 30% et des enfants de 22 %.

Le HCR Rabat est, précise Johannes van der Klaauw, fortement impliqué dans l'accompagnement des réfugiés reconnus. La même source révèle qu'un nouveau programme a été institué, permettant d'assister les réfugiés les plus démunis et qui répondent aux critères de vulnérabilité tels qu'ils ont été définis dans ses procédures.

En réponse aux critiques adressées par certaines ONG qui estiment que le HCR ne fait pas bien son travail, le représentant du HCR au Maroc s'en défend : « Au contraire. Nous avons mis en place une procédure équitable, efficace et rapide pour déterminer le statut de réfugié. Nous avons introduit des documents et des cartes bien sécurisés qui permettent à leurs porteurs d'être protégés contre l'expulsion. Notre collaboration avec les autorités est renforcée surtout après la signature d'un accord commun de coopération l'année passée.

En plus, nous avons mis en place, avec cinq ONG marocaines partenaires, un programme au service des réfugiés dans plusieurs domaines. Ce programme couvre l'assistance sociale et juridique, l'accès à l'éducation publique et aux soins médicaux, la formation professionnelle, le financement de micro projets et d'autres activités génératrices de revenu.

Nous appelons tous les acteurs compétents de la société civile de nous joindre dans ces efforts. Nous plaidons pour que l'Etat aussi fasse le nécessaire pour accueillir les réfugiés. La reconnaissance du statut de réfugié par l'Etat reste une priorité pour permettre aux personnes concernées de s'insérer dans la société, à laquelle ils ont beaucoup à apporter ».

**Brahim Mokhliss**

**Appel à mobilisation contre les rafles au Maroc - février 2008**  
par Comité de suivi de la Conférence euro-africaine non gouvernementale

**Au Maroc, contrôles et arrestations systématiques de ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne**

*Rabat, Lundi 11 février 2008*

Depuis le 19 janvier 2008, les forces de l'ordre marocaines effectuent des opérations de contrôle et d'arrestation systématique de ressortissants de pays subsahariens. Selon des informations récoltées par des organisations du manifeste euro-africain sur les migrations, plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes du Maroc.

A Rabat, où ces opérations de contrôle sont actuellement quasi-quotidiennes ; des policiers marocains en civil quadrillent les quartiers populaires et procèdent à l'arrestation des noirs qui se trouvent dans les rues, aux arrêts de bus, devant les commerces.... C'est une véritable chasse au faciès qui s'opère, sans autre discernement que celui de la couleur de la peau et sans qu'aucun délit ne soit reproché aux personnes arrêtées. Ce n'est qu'au commissariat que les forces de l'ordre contrôlent l'identité des personnes, et procèdent alors à une opération de « tri » entre les personnes en possession de papiers d'identité qui sont « relâchées » et celles qui n'ont pas de papiers sur elles qui sont aussitôt refoulées vers la frontière Algérienne (pourtant officiellement fermée depuis 1994).

C'est ainsi que ces rafles touchent sans discrimination étudiants, salariés, travailleurs, réfugiés ou simples migrants qui doivent attendre plusieurs heures que la police termine son opération de tri et les libère ou les refoule - sans que les procédures prévues par la loi, qui exige un examen personnalisé de chaque dossier et une présentation de chaque personne refoulée devant la justice, ne soient respectées.

La situation est critique sur le plan humanitaire dans les quartiers périphériques ; la peur s'est installée et les migrants craignant de sortir ne seraient-ce que pour s'approvisionner en nourriture.

Nous lançons cet appel aux membres du réseau afin qu'ils se mobilisent pour :

- ▶ Interpeller les représentations diplomatiques du Maroc dans les pays membres du manifeste euro-africain (les formes de mobilisation sont laissées à la discrétion des membres) ;
- ▶ Envoyer des lettres (fax..) de protestation aux responsables marocains (Palais Royal, Premier ministre, ministre de l'Intérieur, ministre de la Justice, Conseil consultatif des droits de l'homme etc. - prière de trouver plus bas les coordonnées des principaux responsables à interpeller) ;
- ▶ Interpeller le conseil des droits de l'homme de l'ONU, notamment du fait que le conseil est en train de faire le monitoring du respect par le Maroc des différentes conventions internationales qu'il a ratifiées ;
- ▶ Mobiliser les aides humanitaires pour faire face à la situation difficile que vivent les migrants à OUJDA (les quelques 500 personnes actuellement sur le campus manquent de couvertures, de vêtements chauds et de nourriture).

**Message d'Hicham Baraka**  
**Envoyé le 22 janvier 2008**

Chers amis et collègues,

Fidèle à sa politique continue d'arrestations arbitraires et de refoulements massifs, et à son engagement envers l'UE à jouer son rôle de gendarme par « excellence » ! Le Maroc a saisi l'occasion de l'organisation sur son territoire de la réunion du dialogue 5+5 et a fait preuve encore une fois en menant trois rafles de migrants au niveau de Rabat, Casablanca et Nador, et qui ont connu le refoulement aux frontières de :

Plus de 120 personnes de la zone de Nador, le 18 janvier 2008;

Environ 30 personnes de Rabat, le 19 Janvier 2008;

Plus de 20 personnes de Casablanca, 2 demandeurs d'asile congolais faisant partie, le 19 janvier 2008.

Ces personnes ont été conduites dans des conditions inhumaines, menottés, sans eau et nourriture, et abandonnés à leur sort dans une zone semi désertique pleine de risques.

L'ABCDS, *Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité*, appelle pour une solidarité absolue et inconditionnelle avec les victimes de la guerre aux migrants que leurs a déclaré l'Europe et à laquelle le Maroc participe .Nous dénonçons énergétiquement ces abus contre les migrants, contre leur dignité et leurs droits fondamentaux.

Salutations solidaires,

Hicham Baraka  
Président  
ABCDS - Oujda

## *Communiqué*

### **Morts par balle à Laayoune, maltraitements et refoulements massifs à Oujda - août 2007**

### **Les dérives de la chasse aux migrants au nom de la protection des frontières de l'Europe**

**par Comité de suivi de la Conférence euro-africaine non gouvernementale**

publié le août 2007

Près de deux ans après les dramatiques événements de Septembre-octobre 2005 où 11 personnes avaient été abattues par balle pour le simple fait de franchir les grillages qui les séparaient des deux enclaves de Ceuta et Mellila, deux personnes sont mortes la nuit du 30 au 31 Juillet 2007 sous les tirs des forces de l'ordre marocaines alors qu'elles tentaient de prendre la mer depuis les côtes de Laayoune dans le sud du Maroc. Deux autres personnes seraient grièvement blessées .

Quelques jours plus tôt, à Oujda, les forces de l'ordre marocaines, ont lancé une grande opération de ratissage contre des ressortissants de pays subsahariens (migrants et demandeurs d'asile) installés au campus de Oujda. Cette nouvelle opération d'envergure s'est soldée par l'arrestation de plus de 450 personnes.

Profitant des vacances scolaires et de l'absence des étudiants de l'université d'Oujda, les forces de l'ordre ont effectué une descente sur le campus très tôt le matin du 26 juillet 2007. Les témoignages recueillis auprès de certains migrants et demandeurs d'asile rescapés, et auprès des jeunes marocains du quartier avoisinant le campus, rapportent qu'environ vers 4h du matin, des policiers, militaires et forces auxiliaires ont encerclé les migrants, et ont commencé à les arrêter, maltraiter et matraquer violemment avec des ceintures et des bâtons en caoutchouc durci avant de les embarquer dans leurs fourgonnettes. Les personnes ayant réussi à fuir le campus vers la forêt avoisinante se sont retrouvées pourchassées par les forces de l'ordre, dont certaines étaient accompagnées de chiens. Les forces de l'ordre ont fait passer le camp au bulldozer et ont détruit, brûlé tout ce qu'il y avait. D'après certaines informations, un certain nombre de migrants arrêtés qui se trouvaient sur le campus avaient été précédemment interpellés à Laâyoune et refoulés jusqu'à Oujda et étaient déjà très affaiblies. Suite à cette opération, il y aurait plusieurs blessés.

Les ressortissants de pays subsahariens arrêtés ont été conduits, dans un premier temps, au commissariat de police de Oujda, où leurs téléphones ont été confisqués, avant d'être embarqués dans des fourgonnettes de police et conduits hors de la ville en direction de la frontière, à proximité de la zone de « Galla ». Parmi ces personnes refoulées, il y avait au moins six (6) femmes et deux (2) enfants dont l'un est âgé de 4 ans.

Oujda est devenu, depuis quelques années, un grand centre de détention à ciel ouvert, les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, y sont reconduits de toutes les régions et sont empêchés de rejoindre le reste du Maroc, au moyen de barrages militarisés et de campagnes de dissuasion auprès des transporteurs . Les procédures pourtant prévues par la loi marocaine n'y sont pas appliquées et les opérations de ratissage et d'arrestations y sont fréquentes. Les habitants de Oujda et les militants de la société civile qui se solidarisent des ressortissants

subsahariens (migrants, demandeurs d'asile et réfugiés) subissent des intimidations de la part des autorités locales et sont empêchés de leur venir en aide.

Avec ces nouveaux morts par balles et ces expulsions collectives, les responsables Marocains affirment leur mépris face aux engagements internationaux qu'ils ont pourtant souscrit et ratifié, le Maroc s'inscrit de manière ostentatoire dans la politique de répression des flux migratoire voulue par l'Union européenne et l'applique avec excès de zèle. Les organisations signataires, dénoncent ces agissements qui portent gravement atteinte à la dignité humaines pour le seul compte des Etats européens et exigent le renoncement à l'idéologie sécuritaire et répressive qui oriente aujourd'hui la gestion des flux migratoires, notamment au niveau des contrôles aux frontières, des restrictions à la liberté de circulation des personnes et de la criminalisation des migrations.

Nous avertissons les responsables de tout bords, quant aux risques qu'encourent les ressortissants subsahariens, notamment les femmes et enfants mineurs, au niveau des zones frontalières où ils sont reconduits. Nous demandons la mise en place d'une enquête approfondie, impartiale et publique du déroulement des faits à Laâyoune, ainsi que la libération des personnes arrêtées et la restitution de tous les biens qui leur ont été confisqués dans le commissariat de Oujda.

**Premiers signataires :** **ABCDS** (Association Beni Znassen pour la culture, le développement et la solidarité), **ADESCAM** (Association de développement et de la sensibilisation des migrants camerounais au Maghreb), **AFVIC** (Association amis et familles des victimes de l'immigration clandestine), **AFVMC Cameroun** (Association Aide aux Familles et Victimes des Migrations Clandestines Cameroun), **AIPDRDA** (Association Interafricaine pour la Promotion et la Défense des Droits des Réfugiés Demandeurs d'Asile); **Association Malienne des Expulses**, **AMDH Mauritanie**(Association Mauritanienne des Droits de l'Homme), **AMDH Maroc** (association marocaine des droits de l'homme), **APDHA** (Asociacion pro derechos humanos de Andalusia), **ASMD** (Association Sur Migration & Développement ), **ARDH** (Association Rif des Droits de l'Homme), **ARCOM** (association des réfugiés et demandeurs d'asile congolais au Maroc), **ARSF** (Association des Réfugiés Sans Frontières), **ATMF** (association des travailleurs maghrébins de France), **ATTAC-Maroc**, **Bayerischer Fluechtlingsrat** (Conseil de réfugiés bavarois), **BGA** (Buendnis gegen Abschiebungen = alliance contre les expulsions); **Chabaka** des associations du nord du Maroc pour le Développement et solidarité, **Cimade**, **Collectif des réfugiés au Maroc**, **CMSM** (Conseil des migrants subsahariens au Maroc), **Fluechtlingsrat Hamburg** (Conseil des réfugiés Hamburg), **GADEM** (groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants), **GISTI** (Groupe d'information et de soutien des immigrés); **Karawane für die Rechte der Flüchtlinge**, München (Caravane pour les droits des réfugiés, Munich); **Komitee für Grundrechte und Demokratie**, **Initiative gegen Rassismus und Ausgrenzung**, **Homme et environnement**, **Migreurop**, **OEPI**(Organisation des Exilés Politiques Ivoiriens), **Pateras de la vida**, **RSF Maroc** (Réfugiés sans frontière), **SdL Intercategoriale** (Italie), **S.O.S Migrants** Bruxelles

## Oujda, carrefour des exilés

3 février 2007 -

TelQuel - Cerise Maréchaud



**En un mois, plus de 500 migrants subsahariens ont été violemment refoulés vers la frontière algérienne. Rafles, déportation, persécutions... Tout en fustigeant la politique anti-migratoire de l'Europe, le Maroc s'en est fait le gendarme zélé.**

Des couvertures, des bâches de plastique, des feux éparés entourés de débris, des lieux de prière faits de quelques pierres... le campement de fortune longe un haut mur hérissé de barres de fer, qu'il faut parfois escalader quand débarque la police. De 400 à 600 migrants subsahariens sont officiellement abrités ici, sur le campus d'Oujda, séparés des bâtiments universitaires par un terrain vague. À l'ombre d'un eucalyptus, une dizaine d'entre eux semblent à bout de forces, meurtris, respirant difficilement. Arrivés la veille, ces hommes ont marché plusieurs jours. Arrêtés à Rabat et transportés vers Oujda le 23 décembre (date marquant le début d'une série d'au moins six rafles entre la capitale, Nador et Laâyoune), ils ont repris à pied le cap de Fès, où la police les a appréhendés de nouveau, pour les abandonner derechef dans cette zone désertique de l'Oriental.

### No man's land

Depuis un mois, plus de 500 personnes ont subi la nouvelle stratégie de découragement des autorités. "Ils ont débarqué vers 4h30 du matin, ont confisqué mon téléphone portable et mes 2 800 DH d'économies, gagnés sur des chantiers", témoigne "Coach", entraîneur de handball congolais, père de deux enfants restés à Kinshasa et demandeur d'asile, tout en guettant les policiers qui patrouillent dans les rues de Hay Nahda, qu'il a pu regagner en train début janvier. "Nous n'étions même pas autorisés à aller aux toilettes. Certains ont dû se soulager dans le bus", s'indigne Roger Lélo, technicien automobile et sculpteur congolais, demandeur d'asile rentré à Rabat. Les migrants sont ensuite relâchés dans un no man's land désertique et froid ("Avec seulement dix centimètres de pain", précise Roger Lélo), soit vers El Aleb, petit village algérien, Ahfir, ville entre Oujda et Berkane, ou encore Zouj Beghal, le "filtre officiel" de la frontière maroco-algérienne, fermée depuis plus de dix ans. "Arrivés là, militaires marocains et algériens ont tiré en l'air pour nous disperser, se souvient Bétu Blanchard Hitumbé, réfugié congolais. Avec nous, il y avait un gamin asthmatique, une femme enceinte de cinq mois qui venait de perdre son bébé. Quatre femmes ont été violées. Et plusieurs personnes sont encore disparues".

Dans ce périmètre de dix à vingt kilomètres aux alentours d'Oujda, des bandes de Nigériens rackettent ceux que policiers et forces auxiliaires n'ont pas déjà détrossés, allant jusqu'à la séquestration. "Un gars a été tabassé et enfermé pendant vingt jours dans un placard. Comment ces bandes arrivent-elles à opérer aussi facilement, en toute impunité ? C'est la question que personne ne veut poser", fulmine un migrant.

Des accusations d'exactions face auxquelles le gouvernement se dérobe, se contentant d'un démenti officiel publié début janvier. Ce dernier nie tout refoulement de personnes détentrices de documents du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), alors qu'elles étaient au moins 73 parmi les victimes de la rafle du 23 décembre. Mais ledit démenti ne mentionne à aucun moment les cas de mineurs, de femmes et de personnes malades également "déportés". À ce jour, une majorité d'entre eux a pu être rapatriée sur Rabat, bien qu'au compte-gouttes, grâce à l'intervention tardive du HCR.

### Des camps structurés

Conséquence de ces arrivées incessantes, conjuguées à la destruction des camps informels (tels ceux de Gourougou et Belyounech), mais aussi au renoncement par les autorités marocaines à refouler des migrants vers le Sahara, depuis le tollé médiatique de l'automne 2005, Oujda, auparavant ville de transit, est en train de se transformer en une zone d'engorgement. Une ville où la tradition de solidarité et la tentation du rejet se confrontent de plus en plus. "Tous les migrants ne vivent pas sur le campus", rappelle Jelloul Araj, dans un bus l'y emmenant.



Président de l'association Homme et environnement, ce militant infatigable à l'allure bonhomme est aussi membre de la cellule d'urgence, créée début décembre pour les Subsahariens au sein de l'Association Béni Znassen pour le développement, la culture et la solidarité (ABCDS). "Au quartier Vietnam, dans le nord de la ville, une relation de confiance s'est instaurée entre habitants et migrants. Des épiceries et des cafés n'hésitent pas à leur faire crédit. Et ils ont désormais quitté la grotte où ils étaient abrités pour un petit squat".

Inversement, "des responsables essaient aussi de véhiculer des rumeurs négatives à leur sujet : vol, violences, cannibalisme, sida... poursuit Jelloul. Certains taxis refusent désormais de prendre des Africains de manière générale, ou leur demandent de réciter des versets du Coran avant de les prendre. Ce n'est rien d'autre que du pur racisme". D'autres Oujdis redoutent les contrôles policiers. C'est le cas de nombreux paysans de la région, qui hésitent désormais à héberger des migrants clandestins ou à les embaucher pour des petits travaux agricoles. "J'en connais qui font chaque jour treize kilomètres aller-retour jusqu'au camp algérien de Maghnia, en train de se reformer, pour travailler dans l'agriculture", poursuit Jelloul.

S'il a l'air fatigué des jours et nuits passés sur le terrain depuis plus d'un mois, l'homme semble l'être encore plus "de cette image du migrant qui a peur, qui a froid, qui s'enfuit". "Il y a parmi eux des intellectuels, des artistes, des médecins, des ingénieurs... Il faut valoriser ces potentialités, leur vécu, leur quotidien. Ici ces gens vivent, dansent, cuisinent et prient !", s'exclame-t-il, encore fasciné par sa rencontre, ce matin, avec un Guinéen drapé de blanc, maîtrisant parfaitement l'arabe classique et fin connaisseur de la culture arabe. Ça blague et débat sec, en effet, entre Gustave Kianzumba, ingénieur agronome congolais au bonnet rasta, dit "Le sage", et ses amis, assis sur de grosses pierres en face des cafés bordant la fac : le duel Sarko-Ségo, le code de la nationalité, le mariage mixte...

Mais le campement a aussi une structuration, selon les nationalités, les tribus et les langues parlées, et des lois propres avec lesquelles les acteurs associatifs doivent composer pour pouvoir travailler. Nombreux se revendiquent responsable, ou "chairman", d'un groupe, pour des raisons d'ancienneté, d'appartenance à une tribu, de force physique ou bien souvent de maîtrise du trafic, via le pouvoir du passeur, du proxénète ou du racketteur dont le campus n'est pas exempt. Les associations peuvent toutefois difficilement se passer de ces sources d'autorité, notamment lorsqu'il s'agit de distribution de soins, de matériel et de nourriture. Ainsi, le dénommé "Al Pacino" est un interlocuteur incontournable. "Malgré son passé de criminel, nous étions obligés de composer avec lui : tout le monde l'écoutait. Cela rend nos interventions plus efficaces", argumente Jelloul Araj.

Seulement, depuis quelques semaines, le travail efficace se paie de plus en plus cher, avec la multiplication des descentes nocturnes de police dans le campus. Il y a quelques jours, une quarantaine de migrants étaient arrêtés, de nombreux autres matraqués, leurs couvertures brûlées et leurs sacs de nourriture déchirés. "Le problème, estime un militant, c'est que les policiers ne font rien sans ordres. Ils sont les premiers à nous répéter qu'ils n'ont rien contre ces Africains". "C'est un gouffre de moyens", déplore Jelloul Araj. Pour continuer d'aider les migrants, l'équipe de ABCDS a investi jusqu'à ses salaires dégagés par le HCR pour le fonctionnement de la cellule d'urgence. "Ces jours-ci, c'est devenu trop pour nous".

### **Le HCR, instrument anti-migratoire de l'UE ?**

Dans ce contexte, les doigts sont nombreux à pointer l'incapacité du HCR à faire valoir les droits fondamentaux des réfugiés et demandeurs d'asile, ne voyant dans l'instance onusienne qu'une vitrine, tolérée plus que légitime, visant à garantir la sous-traitance de la politique anti-migratoire de l'UE. "Nous n'avons pas encore le statut de délégation à part entière, concède Johannes Van Der Klaauw, chef de mission au HCR à Rabat, et nous n'avons toujours pas obtenu des autorités marocaines qu'elles reprennent nos décisions. Mais leur position est liée à un risque d'appel d'air de l'immigration. En même temps, ces personnes sont bloquées ici".

Tout en évoquant le travail abattu en 2006 - 1650 demandes d'asile traitées sur 3000 accumulées depuis 2005 - Johannes Van Der Klaauw parle d'améliorer la qualité des papiers du HCR et de "procéder à l'enregistrement conjoint, avec les autorités marocaines, des nouvelles demandes d'asile", en vue de lutter contre la falsification et permettre aux réfugiés (470 recensés à l'heure actuelle) d'obtenir des titres de séjour. Un document sans lequel les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile n'existent pas : absence de structures d'accueil, impossibilité de travailler, dépendance de solidarités ponctuelles, associatives ou caritatives pour la scolarité et les soins médicaux. Pour sa part,

le HCR a commencé à jeter les bases d'une formation professionnelle via la Fondation Orient-Occident et le PNUD et travaille depuis peu avec l'Opals (Organisation panafricaine de lutte contre le sida).

La liberté de circuler est elle-même perpétuellement remise en cause. Les représentants d'associations de réfugiés sont surveillés en permanence et souvent arrêtés. Paulin Kuanzumbi, caméraman angolais et vice-président du Collectif des réfugiés, créé en juin 2006, a été "embarqué à bord d'une Peugeot bleue vers Meknès, le 6 août dernier, par des policiers s'étant présentés comme journalistes de la TSR lors d'un rendez-vous au café Balima de Rabat". Il fut ensuite refoulé vers Oujda... pour la cinquième fois. Le 18 janvier dernier, après que la police les a déchirés à deux reprises devant lui, Paulin devait faire renouveler ses papiers de réfugié pour l'année 2007.

Une année que le Maroc entame avec de quoi ouvrir les pages d'un nouveau livre noir, à l'instar de celui confectionné par le réseau Migreurop. Un recueil de 106 pages de témoignages, racontant l'horreur de Sebta et Melilia quand, il y a moins d'un an et demi, plus de quinze personnes sont mortes par balles, matraquage ou piétinement. L'ouvrage rappelle également que l'Union Européenne "vient de proposer l'affectation de 2152 millions d'euros au contrôle" de ses frontières pour 2007-2013.

Une politique toujours majoritairement sécuritaire, qui a tout prouvé sauf son efficacité : selon le rapport 2006 de l'Association pro-droits humains d'Andalousie, au moins 1167 personnes sont mortes de l'immigration clandestine l'an dernier, soit trois fois plus qu'en 2005. En parallèle, un observateur évalue à 35 000 les arrivées de migrants illégaux en Espagne en 2006, pratiquement autant que l'année précédente.

À l'entrée du campus d'Oujda, Léopold, père de famille camerounais, allume sa cigarette et résume cette obstination d'une vie digne : après un an passé dans la forêt de Nador, puis s'être fait arrêter après le premier grillage de Melilia en septembre 2005, touché par des balles en caoutchouc paralysantes, il a été refoulé quinze fois entre Nador et Oujda. "Mon petit frère est passé, il est à Madrid. Même s'il faudra attendre dix ans ou sauter une barrière de dix mètres, j'y arriverai. Mon temps n'est pas arrivé, seul Dieu décide". Des mots qui sonnent comme ceux d'un martyr... "Ce que les autorités ne comprennent pas, assène Jelloul Araj, c'est que si ces personnes continuent d'être rayées de l'espace public, elles finiront par être happées par les extrémistes". Comme s'ils manquaient de candidats...

### **Droits de l'homme : Une protection juridique pour les migrants ?**

"Je souhaite qu'on puisse faire des procès, qu'on ait au moins une jurisprudence", appelle de ses vœux Jelloul Araj, militant associatif à Oujda. Les associations pourront-elles bientôt se porter partie civile au nom des migrants ? En tout cas, il y a matière à le faire : à l'heure des rafles, violences et refoulements collectifs, le Maroc viole et la Convention de Genève de 1951 (ratifiée en 1956) sur le statut des réfugiés (art. 33) et la Convention sur la protection des travailleurs migrants et leur famille, sans oublier la loi nationale 02-03, qui interdit l'expulsion de femmes enceintes, enfants, réfugiés et demandeurs asile (art 26 et 29). "Mais cette loi punit également quiconque aide au séjour illégal. D'où une méfiance de nombreux juristes", explique Me Khadija El Madmad, titulaire de la chaire Unesco Migration et droits humains à Casa. Sur le terrain, des ONG -Amnesty, AMDH, Gadem, HCR...- planchent sur la protection et le soutien juridiques aux migrants, mais rien n'est encore concret en l'absence de structure spécialisée, d'avocats et de juges formés. Plusieurs initiatives de formation ont débuté en décembre, via le HCR et Forum Réfugiés ou encore de jeunes avocats de Khémisset.

*TelQuel* - Cerise Maréchaud

## **Les déboires des subsahariens en situation irrégulière**

Lereporter.ma - 15 janvier 2007

**Plusieurs associations ont adressé une lettre ouverte à la délégation européenne à Rabat, à la Commission européenne, à la présidence de l'Union européenne, aux membres du gouvernement marocain (Premier ministre, ministre de l'Intérieur et ministre des Affaires étrangères), au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, à la délégation du HCR à Rabat et au siège du HCR à Genève.**

DANS cette lettre, elles avancent « qu'au Maroc, les droits et la dignité d'hommes et de femmes sont bafoués au nom de la protection des frontières de l'Europe ». Ces associations réagissent parce que le 23 décembre dernier, « les forces de l'ordre marocaines ont mené des rafles d'envergure dans les quartiers populaires de Rabat où vivent bon nombre de migrants. Des dizaines de policiers et agents des forces auxiliaires ont pénétré dans les habitations et arrêté sans distinction les subsahariens qui s'y trouvaient (y compris des femmes enceintes et des enfants) afin de les transporter à la frontière algérienne dans une zone désertique aux environs d'Oujda. Ces rafles ont concerné au moins 240 personnes. Le 25 décembre, 40 autres migrants d'Afrique subsaharienne ont été arrêtés à Nador et conduits dans les mêmes conditions à la frontière. Le 29 décembre, 140 autres personnes, interpellées à Lâayoune étaient en route pour Oujda. Le 31, 43 personnes de ce groupe ont été conduites à la frontière algérienne... », précisent les associations signataires de la lettre.

Contacté par le Reporter, le président de l'ABCDS (Association Beni Znassen pour la culture, le développement et la solidarité installée à Oujda), Hicham Baraka, souligne qu'après ces arrestations, environ 200 personnes ont pu revenir « on reste sans nouvelles d'une centaine de migrants qui ont été abandonnés à la frontière. Nous sommes entrés en contact, par téléphone, avec certains d'entre eux pour savoir où ils sont afin de leur indiquer le chemin à prendre pour se diriger vers Oujda afin que nous puissions les secourir. Surtout qu'ils sont sans eau ni nourriture... », souligne Hicham Baraka.

Selon lui, ce qui est inadmissible c'est que les autorités marocaines aient aussi refoulé quelques 72 subsahariens bénéficiant de statut de réfugiés et ayant un document qui l'atteste, délivré par le HCR. « Certes, en entrant en contact avec le HCR, nous avons appris que les autorités disent avoir donné leurs instructions pour que cette catégorie puisse regagner Rabat par petits groupes. Mais lorsque nous contactons les autorités locales à cette fin nous apprenons qu'elles n'ont pas eu d'instructions dans ce sens », déclare Hicham Baraka. Pour sa part, l'association Migreurop, a dressé tout un rapport sur la situation de ces subsahariens qu'elle a rendu public le 6 janvier. « Transportés en autocars à travers tout le Maroc, les victimes ont été abandonnées, généralement dans les douze heures suivant leur arrestation, par groupes de quelques dizaines en différents points, séparés de plusieurs kilomètres, le long de la frontière maroco-algérienne non loin de la ville d'Oujda. Sous la menace de coups de fusils tirés en l'air, les exilés ont été contraints par les forces marocaines d'avancer vers l'Algérie puis ont été refoulés par les forces algériennes tirant également des coups de fusils en l'air. Après dix heures de calvaire entre les deux armées, la plupart des exilés ont pu rejoindre leur pays de résidence habituelle, le Maroc, en trouvant des hébergements provisoires dans les banlieues d'Oujda ou sur le camp informel situé à l'orée de la forêt et du campus universitaire de cette ville... », est-il écrit dans le rapport de Migreurop.

Actuellement, les subsahariens en situations irrégulière sont regroupés dans la périphérie d'Oujda durant la journée, surtout autour du campus d'Oujda. Le soir, ils regagnent les bois de crainte d'être surpris par les autorités. Ils ont aussi peur des gangs de subsahariens (surtout les nigériens) qui pillent les biens de leurs compères. De leur côté, les autorités marocaines refusent d'être le pays d'accueil des immigrés clandestins en transit.

**Brahim Mokhliss**

**Message de H. Baraka sur la liste [manifeste-euroafricain], 14 janvier 2007**

Chers amis et collègues,

Hier, un jeune sénégalais âgé de 21 ans a tenté de se suicider entre 17h et 18h, le jeune homme a tenté de se pendre avec une ceinture accrochée à une branche d'arbre. Heureusement qu'il y avait un migrant qui a vu le jeune homme et a vite couru en appelant les autres qui se sont tous accrochés à la branche pour la casser et ont pu le sauver à la dernière minute. Ses amis ont été contraint de garder tous l'oeil sur lui ou parfois d'attacher ses mains pour infléchir son irrésistible envie de se tuer.

Ce qu'on a pu recueillir comme infos de ses amis sur les causes de son envie de se tuer ; que le jeune homme est très stressé, ce qui provoque chez lui parfois des « passages à vides », des états d'anxiété, d'angoisse ou de panique, voire de dépression profonde, qui l'ont conduit à cette tentative de suicide. Pour venir en aide à cette personne en proie au désespoir, qui a tenté de se donner la mort et qui semble prédisposée à le refaire, il faut qu'il rentre à Rabat...

Ce jeune sénégalais qui s'ajoute à plusieurs migrants qui ont perdu « l'espoir », et qui ne peuvent plus supporter le poids trop lourd de cette guerre déclenchée contre eux...

L'ABCDS qui s'est donnée une mission et engagée à accompagner et soutenir les migrants par solidarité et par conviction, appelle à la mobilisation urgente des femmes et des hommes de bonne volonté pour venir en aide aux migrants bloqués à Oujda, ils ont besoin de nous tous, besoin plus que jamais de notre appui humain...

Salutations Solidaires,  
Hicham Baraka  
Président  
ABCDS – Oujda  
Tel. : 067716524

# La traque des clandestins est ouverte au Maroc

**L'Europe sous-traite sa lutte contre l'immigration illégale au-delà de ses frontières, en Afrique du Nord**

Par Claire Rodier, présidente du réseau Migreurop

*Le Monde* édition du 13.01.07

*Claire Rodier est* La scène se passe à l'aube, à la veille de Noël. Dans les faubourgs de la capitale, à quelques kilomètres du Parlement, la police fait une descente dans les quartiers connus pour abriter des sans-papiers. Plus de 200 personnes sont embarquées manu militari dans six cars qui partent aussitôt vers la frontière. Parmi les raflés, tous ou presque originaires d'Afrique noire, des femmes, certaines enceintes, et de très jeunes enfants. Dans la précipitation, ceux d'entre eux qui sont en règle - plus du tiers - n'ont pas le temps de produire leurs papiers. Pas question de laisser quiconque appeler une association ou un avocat. Il faut aller vite.

Nous sommes à Rabat, et le Maroc est en train de devenir l'un des meilleurs alliés de l'Union européenne dans sa lutte contre l'immigration clandestine. Bien que ce royaume soit signataire de la convention des Nations unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles, il ne se montre guère accueillant avec eux. Sans emploi, dans un pays où le taux de chômage est très élevé, sans subsides, beaucoup vivent de la mendicité ou de l'assistance caritative. Et si le Maroc a ratifié la convention de Genève sur les réfugiés, ceux qui se voient reconnaître le statut qu'elle confère n'y disposent d'aucun droit particulier, pas même celui d'être à l'abri des arrestations.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'y a pas de siège officiel, il y est seulement toléré. Cette demi-présence suffit à servir de caution aux yeux d'une UE soucieuse des apparences - formellement, tout va bien, le droit d'asile est garanti au Maroc - même si le HCR est impuissant à empêcher ces rafles. Il n'a réagi qu'après dix jours d'un désespérant silence.

La France, comme ses voisins de l'UE, s'est félicitée de la tenue à Rabat, au mois de juillet 2006, de la première conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement. La seule décision concrète qui y ait été prise concerne la réduction des coûts prohibitifs des transferts des fonds des immigrés. Pour le reste, les débats ont principalement porté sur la lutte contre l'immigration clandestine, pour prévoir le "renforcement des contrôles des frontières des pays de transit et de départ" et la mise en place de "systèmes efficaces de réadmission des illégaux".

Dans le contexte de dépendance économique et politique de ces pays, auxquels l'UE assigne le rôle de protéger ses frontières, ne se souciant ni de leur volonté ni de leur capacité à protéger les migrants et les réfugiés, un tel programme ne peut qu'entraîner la violation des droits de ces derniers. Au même titre que les rafles de Rabat, celles qui ont lieu périodiquement en Algérie, moins souvent évoquées, comme les camps de détention d'étrangers en Libye, pour ne parler que du nord de l'Afrique, constituent une inacceptable sous-traitance de la violence.

Il importe que les engagements pris par les Etats membres au regard des droits des personnes, quels que soient leur nationalité et leur statut, ne s'arrêtent pas aux frontières de l'Europe et ne se limitent pas à de simples rappels de principe dans les déclarations officielles. Toute coopération engagée par l'UE avec un pays tiers sur les questions migratoires doit a minima comporter une clause de conditionnalité relative au respect des droits fondamentaux. Mais, surtout, elle ne doit être lancée qu'après s'être assuré que les structures, les budgets, les réglementations de ces pays garantissent effectivement le respect de ces droits.

# Campus universitaire d'Oujda

## Le calvaire des Subsahariens

*Libération 03/01/2007*

**Les accords signés avec les Espagnols ou les autres pays européens ne doivent pas nous aveugler quant à nos responsabilités face à la situation que vivent les migrants subsahariens sur notre territoire.**

Les autorités marocaines ont tenté, ces derniers jours, de se rattraper au sujet des migrants subsahariens refoulés la semaine dernière vers les frontières maroco-algériennes, après les avoir arrêtés dans des quartiers de Rabat. Près de 150 migrants parmi les 238 «refoulés» ont regagné Oujda à des moments différents et plus particulièrement le campus universitaire, où ils élisent domicile. Mais, avec des températures de moins de 6 degrés Celsius par ces nuits hivernales, il y a bien une raison de craindre que le pire ait lieu.

Après avoir voulu vainement nier l'existence de personnes qui sont en situation régulière au Maroc, soit des réfugiés ou des demandeurs d'asile, et qui ne tombent pas donc sous le coup de la loi relative à l'immigration (02-03), les autorités ont pris contact avec des organisations de droits humains.

L'objectif en est d'annoncer aux acteurs dont Médecins sans frontières, l'Association Béni Znassen pour la culture, le développement et la solidarité (ABCDS); Comité d'entraide International (CEI); Association des amis et familles des victimes de l'immigration clandestine; AFVIC (Centre Afvic Maroc Oriental), une démarche qui consiste à procéder à un tri séparant les «bons» des «mauvais».

Cinquante-deux réfugiés légaux ont été identifiés, selon les premiers décomptes. Mais là n'est pas le pire, commente l'un des acteurs civils sur place, «nos autorités ont lâché même deux femmes enceintes, quatre enfants dont deux de moins de deux ans et un handicapé vivant avec un seul pied».

Selon les mêmes sources, les autorités ont profité de l'occasion de l'Aïd et de la fin d'année, en l'absence des missions étrangères accréditées au Maroc pour procéder à une telle opération. «Comment peut-on se permettre de saisir des documents légaux à des gens puis les déchirer, oubliant que leurs noms sont toujours inscrits dans les registres du HCR à Rabat», souligne un actif de la section de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) engagée dans l'opération d'aide apportée par les associations marocaines au niveau de l'Oriental. Par ailleurs, le sort de plusieurs autres migrants reste inconnu et sont toujours à la merci du désert et ses aléas et du froid.

Comment peut-on laisser 238 personnes, dont des enfants, des femmes enceintes sans nourriture durant le trajet Rabat-Oujda ? Ce n'est sûrement pas ainsi qu'on prouvera notre engagement et manifester notre solidarité africaine.

**Nouri Zyad** [nourizyad@yahoo.fr](mailto:nourizyad@yahoo.fr)

## **Rapport sur la situation à Oujda du 23 au 29 décembre 2006 » par Mimoun Rahmani, secrétaire général adjoint d'Attac Maroc, 29.12.06**

Le samedi 23 décembre, à 16h, la police a intercepté des maisons où habitent des migrants subsahariens aux quartiers NAHDA et TAQADOUM à Rabat. Environ 240 personnes ont été arrêtés et reconduits à Oujda transportés dans 6 bus, largués dans le désert à la frontière entre le Maroc et l'Algérie. 40 autres migrants africains ont été arrêtés à Nador le 25 décembre, ils auront le même sort.

Parmi ces 280 personnes, 150 ont pu rejoindre la ville d'Oujda. Aucune nouvelle des autres !

Selon les informations recueillies sur les lieux, au campus d'Oujda :

- ▶ Les migrants n'ont pas pu prendre leurs biens et leurs vêtements, ils ont été reconduit vêtus de sous vêtements, alors qu'il fait très froid !
- ▶ Des réfugiés et des demandeurs d'asile ont été également reconduits aux frontières, après avoir retiré et déchiré leurs papiers, délivrés par le HCR. 52 cas ont été identifiés, reste à vérifier 17 autres cas ;
- ▶ Parmi les migrants transportés, il y a des femmes avec leurs enfants. Au total 4 enfants de moins de 2 ans, dont un handicapé (il possède un seul pied) ;
- ▶ Deux femmes sont enceinte, au 7<sup>e</sup> et au 5<sup>e</sup> mois. La deuxième est arrivée ce matin au campus, très choquée et épuisée, elle a été séquestrée sur la route.. Nous avons emmené les deux dans un lieu sûr où elles seront soignées, et en sécurité ;
- ▶ Constatation de 4 cas de viol, sans informations sur les circonstances de ces viols, sauf que s'était fait par des marocains (3 cas) et par des algériens (1 cas)
- ▶ On compte également, parmi les migrants reconduits, des malades (différents cas de maladies) qui ont été empêchés de prendre des médicaments ;
- ▶ Aucune nourriture n'a été fournie aux migrants transportés, tout le long du trajet de voyage de Rabat à Oujda aux frontières (environ 600 Km) ;
- ▶ Les migrants ont été, par contre, victimes de coup de fouets ; ils ont été matraqués par la police marocaine et par les gardes des frontières algériennes. On peut constater des traces sur leurs dos.
- ▶ Parmi ceux qui ont pu regagné Oujda, on a trouvé un cas particulier : Mamadou Bali Sal, détenteur d'un passeport sénégalais. Il fait du commerce et vit au Maroc, à Marrakech depuis 2004. Son numéro d'entrée (d'enregistrement) est : 565339BY, en date du 17 décembre 2004.

Ainsi, nous avons bel et bien des migrants avec des papiers réguliers, réfugiés et demandeurs d'asile, contrairement à ce que prétendent les autorités marocaines ; qui, faut-il le rappeler, déclarent officiellement que ceux qui possèdent des papiers ont décidé de leurs grès d'aller à Oujda.. !? [Peut être pour se balader ou pour faire du tourisme !] Voici le discours des autorités de « l'ère nouvelle » ; qui ont choisi cette période de la fête de fin d'année et de la fête du sacrifice pour les musulmans, pour effectuer leur sal boulot de gendarme de l'Europe, et au moment où les mouvements sociaux au Maroc sont préoccupé par un autre problème ; celui de la cherté de la vie suite à de multiples augmentations des prix des matières essentiel et à la dégradation continue des services publics de base.

Heureusement que des organisations et des militants continuent de lutter dans des conditions extrêmement difficiles, et à apporter de l'aide malgré leurs moyens humain et matériels modestes. Parmi les organisations actives au niveau des aides humanitaires, d'assistance et de solidarité, on peut citer :

- L'Association Béni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité – ABCDS ;
- Médecins Sans Frontières (MSF) ;
- Comité d'Entraide International (CEI) ;
- Association des Amis et Familles des Victimes de l'Immigration Clandestine- AFVIC (Centre Afvic Maroc Oriental).

Par ailleurs, des organisations se sont engagées pour envoyer des aides, on attend toujours qu'elles tiennent leurs promesses.

D'autres organisations actives, côté droits humains et soutien médiatique :

- L'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH), section d'Oujda ;
- ATTAC Maroc ;

Personnes engagées activement sur le terrain :

Hicham Baraka, Jelloul Araj, Mathieu André.

Personne de contact : Hicham Baraka Tél : +212 – 067716524

## **Communiqué de l'AMDH section d'Oujda 25/12/2006**

L'association marocaine des droits humains section d'Oujda poursuit avec grande inquiétude l'évolution de la situation humanitaire des émigrés de l'Afrique subsaharienne déportés vers les frontières maroco-algériennes et ce suite à une vaste vague d'arrestations à laquelle ils ont été l'objet à Rabat le 23 décembre 2006. Cette grave évolution des choses coïncide avec la célébration de la société internationale de la journée mondiale de l'émigration (18 décembre).

D'après des contacts directs de la section de l'association avec des émigrants déportés depuis Rabat (135 émigrants parmi les 238 déportés) nous avons pu dévoiler les réalités suivantes :

- la déportation depuis Rabat s'est déroulée dans des conditions quasi inhumaines (faim, pratiques humiliante vis-à-vis des émigrants).

- Les déportés furent dispersés sur 3 points frontaliers (la région d'El Aleb, la route de Bouchtat et Boukanoun près d'Ahfir) L'opération s'est déroulée dans une extrême violence alors que les émigrants souffraient de la faim, de la nudité sous un climat hivernal très froid.

- Parmi ces déportés il y avait des femmes et des enfants d'un à deux ans ainsi que des malades et des blessés.

- Il y a eu deux cas de viol sur deux femmes selon les témoignage de victimes.

- Parmi les déportés il y avait 48 membres ayant des cartes du H-C-R de même que plusieurs demandeurs d'Asile.

- La section de l'association a également demandé au près de la préfecture de police des nouvelles de 7 personnes interpellées (dont un émigrant souffrant de l'asthme) parmi les déportés cependant que les responsables de la police ont complètement nié toute arrestation.

Devant ces déplorables réalités et cette triste tragédie humaine la section d'Oujda de l'association marocaine des droits humains déclare :

- Nous incriminons vivement ces dangereuses violations des droits humains notamment le droit à la dignité, à la santé, à l'intégrité corporelle et la sécurité personnelle ; nous demandons également l'ouverture immédiate d'une enquête transparente et de présenter devant la justice les responsables de ces violations.

- Nous dénonçons le rôle de gendarme qu'assume l'état marocain sur les frontières européennes de manière à démentir le discours officiel prétendant le respect « des droits humains tels qu'ils sont universellement reconnus ».

- Nous exigeons de l'état marocain de respecter ses engagements internationaux notamment la convention de Genève relative à la situation des réfugiés ainsi que la convention relatives aux émigrés que l'état a ratifiées au préalable, ainsi que la loi locale 02-03 relative à « l'entrée dans le pays et la résidence des émigrés au sein du royaume..... » et dont l'article 29 stipule qu'on ne peut en aucun cas déporter des enfants ou des femmes enceintes.

Enfin nous demandons à toutes les organisations régionales et internationales de prendre leurs responsabilités pour mettre un terme à cette tragédie humaine.

### **Bureau de la section d'Oujda**

#### **27/12/06 Le Monde**

#### **Maroc - Des centaines de migrants subsahariens expulsés**

Rabat. Dans la nuit du 22 au 23 décembre, plusieurs centaines de migrants ont été arrêtés dans les quartiers populaires de Rabat et acheminés par bus près d'Oujda, à la frontière algérienne. Parmi eux se trouvent des demandeurs d'asile et des réfugiés, détenteurs de documents délivrés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Il semble que cette opération entre dans le cadre des engagements pris par le Maroc lors de la conférence euro-africaine sur l'immigration qu'il a hébergée en juillet. L'association Attac-Maroc dénonce « ces arrestations massives contraires au droit international » et exige « la libération de tous les migrants arrêtés ».